

Journal d'information aux habitants de Châtenoy le Royal

Editorial

Les électeurs de Châtenoy le Royal ont donné une nouvelle majorité à la Gauche. Tout d'abord en portant François HOLLANDE aux fonctions de Président de la République. Ils ont été 1785 sur notre commune à lui apporter leur suffrage au 2^{ème} tour.

Ce nouvel élan a été poursuivi en donnant une majorité à l'Assemblée Nationale.

Sur notre circonscription, cette confiance a été renouvelée à Christophe SIRUGUE pour qu'il exerce un nouveau mandat de député.

Soutenu par l'opposition municipale de Châtenoy dans sa conquête d'un nouveau mandat, il a renforcé le vote à gauche en réalisant sur notre commune 57% des exprimés.

Mais ce vote cache de nombreuses réalités avec en premier lieu l'abstention aux législatives, tant au premier tour qu'au second.

En second lieu, la montée du vote pour le Front National interroge. Il a été d'abord analysé comme un vote contestataire, mais il reflète d'autres problématiques.

La politique menée pendant 5 ans par la droite qui a consisté à opposer les Français entre eux, à stigmatiser les étrangers, a permis ce vote.

Cette surprise, exprimée par Madame le Maire dans les colonnes du Journal de Saône-et-Loire au lendemain du 1^{er} tour des Présidentielles, n'en est pas une.

Un vote sur notre commune au même niveau que le vote national est le reflet d'une libération d'opinions, de propos condamnables qui peuvent désormais s'exprimer haut et fort, sans crainte. Pourquoi notre commune serait-elle différente des autres ? Elle abrite en son sein les mêmes habitants que partout ailleurs.

Les thèmes de campagne du Président sortant ont largement débordé sur le terrain du Front National.

Ceux qui l'ont soutenu, qui n'ont pas exprimé durant la campagne leur désapprobation sur ces sujets, ne peuvent pas à la lecture de ces résultats, étaler leur étonnement dans la presse locale.

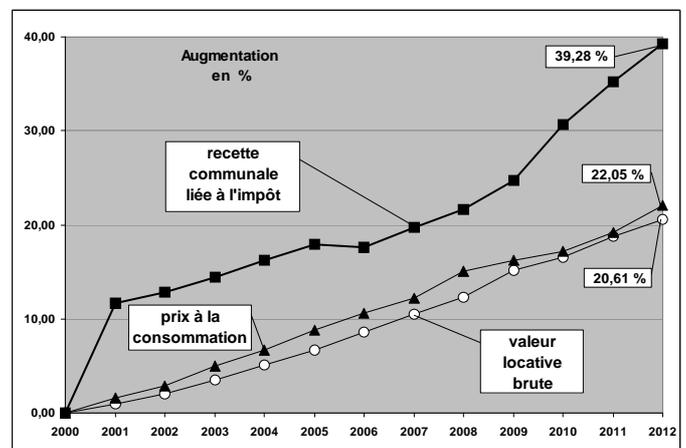
Sommaire

Editorial
Fiscalité
Budget
Gouvernance
Information
Humeur
L'info du « Flash »

Fiscalité

Depuis trois ans, Madame le Maire nous semble faire une véritable addiction à l'impôt que naguère elle fustigeait tant. Elle vient en effet de faire adopter par sa majorité municipale une nouvelle augmentation de la part communale de 1,5% ; qui se cumule encore et toujours avec la revalorisation des bases de la valeur locative de 1,5% votée par le Parlement. Et, selon ses explications, le rattrapage de l'inflation dicte toujours cette décision. Est-ce une idée fixe ou est-ce plus grave ? Nous sommes inquiets.

Notre tableau, que vous connaissez bien, montre l'envol des valeurs locatives depuis 2008.



Nous imaginons bien une continuité l'an prochain, et rien, voire une petite réduction pour 2014.

Budget

Dans le même temps la présentation du budget 2012 prévoit plus que le doublement des dépenses imprévues : 398 110 € ! Une brouille !

Notre municipalité ne sait donc pas ce qu'elle va faire des impôts qu'elle nous demande. Heureusement nous pouvons, nous, prévoir qu'il faut dès maintenant économiser un peu pour régler l'imprévisible. Et si l'imprévu devient plus important que prévu, que fait-on ?

Gouvernance

« Les compétences que vous gérerez en notre nom, vous les exercerez pour les habitants et avec les agents qui sont au cœur du service public. Vous aurez à garantir cette proximité des élus avec les administrés et avec les fonctionnaires territoriaux. Je m'adresse donc à vous, personnellement, (...), sur ce point essentiel qui est la gouvernance ».

Ces propos ont été exprimés par Madame le Maire au Président du Grand chalon lors du conseil communautaire du 23 juin 2011.

Qu'en est-il sur notre commune de la question de la gouvernance ?

Et le Châtenoyen lui, qui l'informe ?

Qui lui explique ? Qui lui demande son avis ? Le Flash municipal ?

Les travaux rue Général De Gaulle !! Qui les assume. Mairie ? Grand Chalon ?

La réfection de la Place Berlioz : Qui a vu le projet ? à quel coût ?....

Faites ce que je dis, pas ce que je fais !!!

Information

Le conseil municipal du 27 mars 2012 a fait l'objet d'un article dans les colonnes du Journal de Saône-et-Loire écrit par un journaliste professionnel. Nous n'avons pas dû assister au même conseil.

Mascaret : vague déferlante remontant vers un estuaire qui est provoquée par la rencontre du flux de la marée et du courant du fleuve

En début de séance, Madame le Maire explique que la commission des finances « n'a pas pu se réunir car les convocations, pour des raisons techniques, n'ont pas été envoyées » (péripétie) « sans importance car la semaine précédente, le débat d'orientation budgétaire avait eu lieu ».

Ce détail a sans doute échappé au journaliste.

Une interprétation de la gouvernance qui laisse perplexe quand on connaît l'attachement du premier magistrat à cette question, au sein du Grand Chalon.

« Sans soulever de réelles oppositions, le budget primitif présenté par l'équipe de Madame le Maire a été soumis au vote et accepté » nous dit la presse. Les élus de gauche se sont unanimement abstenus lors du vote, considérant que l'explosion prévue des dépenses imprévues n'avait pas de sens et que l'on aurait pu limiter à 0,5 % l'augmentation de la part communale.

Humeur

Après une année d'attente, « Flash Info N° 38 » est paru en juin. Un constat s'impose : même l'état civil a été affecté par la période électorale. Bienvenue et bon anniversaire aux enfants qui y sont recensés. Le prochain numéro de « Flash » couvrira t'il au moins la fin de 2011 ?

L'info du « Flash »

Le Budget 2012 est « conforme aux règles budgétaires, sincère et juste ».

Parce qu'il pourrait ne pas l'être ?

Nous devrions nous interroger sur le fond. Nous nous demandons encore ce qui pourrait nous empêcher de le voir, le fond : seul du vide l'occupe.

Qui a trouvé des véritables informations ?

La réfection de la place Berlioz va nous coûter presque tout l'investissement en équipement (2M€) ? Aïe, au train habituel des dépassements de budget prévisionnel nous craignons le pire !

Malgré une bonne gestion, en 2011 la municipalité en place a réussi à créer un déficit, donc dépenser 856 000€ de trop sur certains sujets. Lesquels et pourquoi, mystère ! Mais dans le même temps elle a accumulé des excédents (plus de 1M€ ? moins ?). Donc pour nous prémunir des prochaines surprises elle empruntera 730 000€. Vous suivez ?...

Une augmentation des impôts financera bien en partie cela !

Finalement, nous n'aurions peut-être pas dû nous interroger sur le fond !